

PROJET HABITAT ET CREDIT AU MALI

Vecteurs d'un développement durable en zones urbaine et rurale



Le projet approche les **migrations internationales Sud-Nord**, du Mali vers la France, plus précisément de la région de Kayes vers la région parisienne. Les migrants, militants pour le **droit au logement** et constitués en associations en France, s'impliquent dans l'**amélioration de l'habitat** dans leurs régions d'origine.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

Plusieurs projets depuis 1995, le dernier de 2003 à 2006.

Initiateurs :

Migrants maliens en France (associations et individus) et fondation Abbé Pierre

Bénéficiaires :

50 migrants maliens en France et leurs familles dans les villages au Mali, les ménages maliens démunis et à bas revenus.

Quelques objectifs :

Réduction de la pauvreté par l'intégration des populations défavorisées dans un processus économique endogène, générant un développement durable.

- Les plus démunis, les bas revenus et les migrants accèdent (...) à un titre foncier, à un logement, à une promotion socio-économique.

- (...) Les migrants, vecteurs d'une modernité respectueuse des savoir-faire traditionnels et de l'environnement, s'investissent dans la promotion d'un habitat local amélioré, re-légitimant l'utilisation des matériaux locaux.

- Par leur structuration de type coopératif, les migrants mobilisent des ressources financières sous la forme de crédits et d'investissements productifs liés au développement économique local.

Résultats :

- Constructions de 20 maisons dans les villages et 18 à Bamako.
- 38 migrants ont accédé à un crédit pour construire leur maison au pays.

Partenaires :

AND DEFAR ('travail ensemble' en wolof, association locale), SIDI (Société d'investissement et de développement international), Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés (FAP), Crédit coopératif.

Dont bailleurs : Fondation Abbé Pierre, MAE, migrants, Conseil IdF.

Budget :

3 261 185 € sur 3 ans

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

- Le projet est actuellement terminé. Lui succède un projet tourné vers les coopératives d'habitat là-bas, pour leur structuration et leur fédération. Les femmes y sont impliquées davantage.

- L'ADER était maître d'œuvre du projet. L'association s'est constituée autour de ce premier projet. Elle a désormais transmis ces compétences à l'association locale AND DEFAR.

1.1. Identification du projet

Les liens entre la fondation Abbé Pierre et les migrants maliens se sont tissés dans les luttes pour le droit au logement en France dans les années 1990. La question « Et là-bas ? » est venue rapidement dans les échanges.

→ **Initiative des migrants**, mission de FAP au Mali auprès de leurs contacts pour évaluer les conditions d'habitat.

→ **Recommandations :**

- les conditions de construction pour les migrants sont à améliorer
- Les techniques de maçonnerie et de briqueterie doivent être adaptées au climat : construction en banco stabilisé.
- L'électrification au solaire demande moins d'entretien qu'un groupe électrogène.

1.2. Conception du document projet

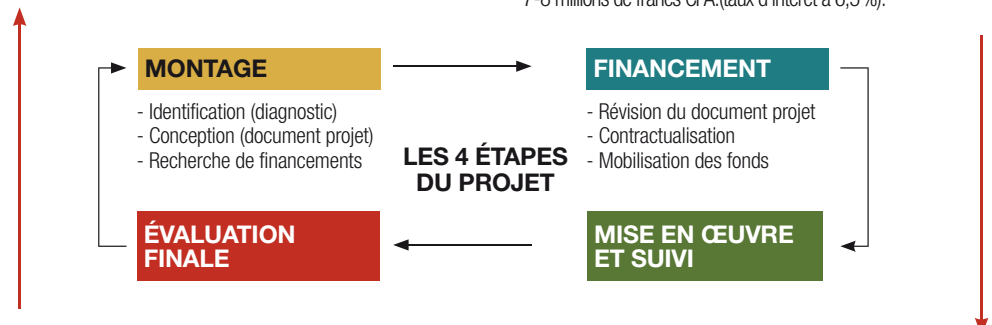
Les migrants sont à la fois des acteurs et des bénéficiaires directs du projet. **Le cadre logique les mentionne** à plusieurs reprises (cf. "objectifs" ci-contre). Un montage technique et financier, auquel ils prennent part, leur est destiné.

→ L'ADER est créée sous l'impulsion de FAP afin de gérer le projet, FAP étant un de ses partenaires financiers.

→ Il s'agit en 1995-98 d'un **projet innovant** pour ses bénéficiaires migrants.

1.3. Financement

Les migrants qui contractent un crédit auprès du Crédit Coopératif, avec l'appui de l'ADER, financent les constructions selon un apport personnel de 30% au départ, puis remboursent un prêt moyen à 7-8 millions de francs CFA. (taux d'intérêt à 6,5%).



1.4. Suivi

→ La transmission des compétences de l'ADER à l'AND DEFAR s'est faite progressivement. La cellule Migrants a été dissoute durant ce processus.

→ La durée des travaux, la qualité des constructions a pu porter préjudice aux attentes des migrants.

1.3. Mise en œuvre

→ Les migrants en France propriétaires de terrains au Mali, membres de l'association KTF (ka teegé fedde, association pour la construction de maisons) se sont intéressés au projet. Ils en constituent les 1ers et principaux bénéficiaires (22 maisons construites). Les structures associatives étaient les interlocuteurs d'ADER en premier lieu, elles sélectionnaient les candidats migrants au prêt.

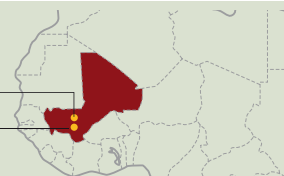
→ Une cellule Migrants a été créée au sein de l'ADER (1998-2003). Un animateur migrant faisait le lien entre les différents acteurs et les différents territoires du projet. L'information circulait par lui.

→ Les plans techniques étaient proposés aux migrants, qui les sélectionnaient. Les migrants assuraient le coût de la construction.

LOCALISATION

Région de Kayes

Bamako



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

Le projet a pris en compte dès le départ la circulation des migrants : les chantiers des maisons n'avançaient parfois que lorsqu'ils revenaient au Mali, ce qui allongeait la durée des travaux et de l'inoccupation des lieux. Le temps consacré à l'habitat dépendait des va-et-vient des migrants.

Le dispositif financier a demandé un délai de mise en place important, durant lequel la confiance entre les différents partenaires a pu être éprouvée.

La mise en œuvre sur un temps long a permis de mener de front plusieurs aspects du projet : électrification au solaire, prêts bancaires, formations en construction...

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Mali : Bamako, (quartiers périphériques), Kayes, villages de la région de Kayes.

Ce sont les espaces au cœur du projet.

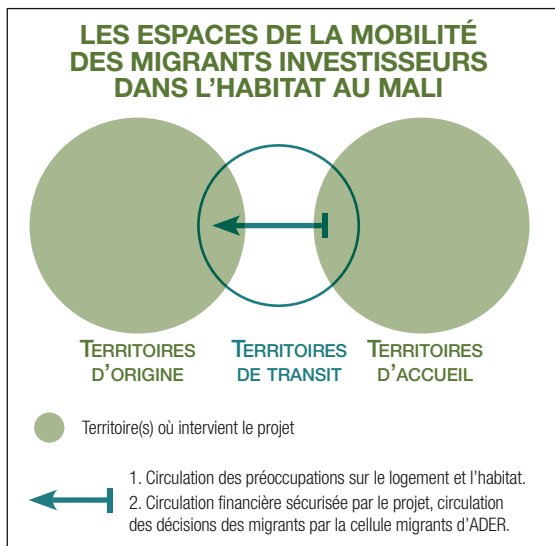
• Activités menées en partant des besoins des migrants :

- Formation de jeunes sur les techniques architecturales, de construction en banco stabilisé, de maçonnerie, de briqueterie, d'électrification au solaire

- Création d'une entreprise dans le solaire par les jeunes (GIE solaire)

• Transmission de ces compétences à AND DEFAR.

• Accompagnement des coopératives d'habitat pour leur renforcement : le projet se prolonge en mettant l'accent sur les acteurs là-bas.



Territoires de transit :

Ils ne sont pas abordés par le projet.

Territoire d'accueil :

France : région parisienne

Ce sont les difficultés d'accès au logement dans cet espace qui ont amené à une réflexion sur l'habitat au Mali. Les problématiques d'insertion concernent à la fois ici et là-bas.

• Quelques activités mises en place :

- Accès des migrants à un prêt bancaire, auparavant impossible car considérés comme peu solvables et positionnés sur deux espaces.

- Création de la cellule Migrants au sein d'ADER pour la circulation de l'information.

- Organisation de journées migrants pour informer et mobiliser ce public sur les dispositifs et les réalisations.

- Identification d'associations de ressortissants intéressées.

- Relations avec les partenaires (FAP, Crédit Coopératif...).

• Le transfert de compétences a concerné les territoires d'accueil également : un migrant a constitué une entreprise en électrification solaire, sise à Paris.

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants dans ce projet d'amélioration de l'habitat au Mali articule leurs casquettes de financeurs et de porteurs de changements auprès des populations (par ex. sur l'utilisation de matériaux locaux). Ils portent l'initiative d'un projet qui s'élargit aux plus démunis de leurs territoires d'origine.

L'ADER a vu le jour dans cette dynamique, a permis à la fois un élargissement partenarial du projet et un renforcement des compétences de différents acteurs par transfert, ici et là-bas.

Le projet a innové en répondant à un besoin d'offres financières adaptées à des acteurs investis sur plusieurs territoires.



DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Document projet, évaluation, capitalisation
- Site Internet : www.ader.eu

PERSONNE RESSOURCE :

aderfrance@gmail.com